


**RÉGIE INTERMUNICIPALES
DES TROIS-LACS**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussignée, QUE :**

**Conformément à l'article 176.1 du code municipal
(L.R.Q., c.C.27.1) le rapport financier 2011 ainsi que
le rapport du vérificateur seront déposés lors de la
séance ordinaire qui aura lieu le mercredi 28 Mars
2012 à 17 h au 100, Place de la Mairie à St-Faustin-
Lac-Carré**

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 20^e jour de
Mars deux mille douze.**


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 20 Mars 2012, entre 8 h 30 et 16 h 30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 Mars 2012.


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier